

## Demande de rattachement à MGEN d'un enfant de 16 à 24 ans en tant qu'assuré

- Vous avez entre 16 et 24 ans,
  - Vous êtes ou avez été géré en tant qu'ayant droit enfant par MGEN,
  - Au moins l'un de vos parents est géré par MGEN au titre de son assurance maladie obligatoire,
  - Vous êtes inactif (étudiant ou non étudiant),
  - Vous n'avez jamais exercé d'activité professionnelle.
- ➔ Sous réserve **de résider en France de manière stable et tant que vous n'exercez pas d'activité professionnelle**, vous pouvez être géré, **jusqu'à vos 24 ans**, en tant qu'assuré par le centre de Sécurité sociale MGEN pour la prise en charge de vos frais de santé prévue par votre régime obligatoire de Sécurité sociale. **De 18 à 24 ans, vous devez aussi être en situation régulière** sur le territoire français.

- Afin d'effectuer une demande de rattachement au centre de Sécurité sociale MGEN, il convient de compléter le présent formulaire (page 2) et de nous le retourner accompagné des justificatifs demandés dans la notice jointe (page 3).
- Les centres MGEN vous accompagnent dans cette démarche.
- N'hésitez pas à nous contacter pour prendre un RDV avec un conseiller MGEN.

*Toutes nos coordonnées sur [mgen.fr](http://mgen.fr)*

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de faire obtenir des avantages indus (article 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal).

En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation dans le but d'obtenir ou de faire obtenir des prestations indues, peuvent faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L. 114-17-1 du code de la Sécurité sociale.

L'organisme d'assurance maladie peut, à tout moment, procéder à des opérations de contrôle en vous demandant les pièces justificatives de votre situation (articles L. 114-10-3 et L. 161-1-4 du code de la Sécurité sociale).

Les informations déclarées pourront être vérifiées en recourant aux dispositions des articles L 114-19 et suivants du code de la Sécurité sociale.

Formulaire de rattachement édité en juillet 2019. Des informations complémentaires ou des modifications sont susceptibles d'intervenir en cas d'évolutions législatives ou réglementaires postérieures.



<p><b>Dans tous les cas</b></p>	<p>Joindre les pièces demandées ci-dessous :</p>		
<p>☞ Justifier de votre identité (quelle que soit votre nationalité)</p>	<p>→ Une photocopie lisible et <u>en cours de validité</u> d'une pièce d'identité : votre carte d'identité (recto/verso), passeport, titre de séjour (carte de séjour, carte de séjour temporaire, carte de résident ...).</p>		
<p>☞ Pour être remboursé des frais de santé engagés</p>	<p>→ Un relevé d'identité bancaire précisant le code IBAN (identifiant international de compte) à vos nom et prénom</p>		
<p>☞ Justifier de la stabilité de votre résidence en France (<i>En métropole, en Guyane, en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion, à Saint Barthélemy et à Saint Martin</i>)</p>	<p><b>1<sup>er</sup> cas : Vous êtes déjà rattaché à un organisme de Sécurité sociale en France (MGEN ou autre)</b>          → Pas de pièce justifiant de votre résidence stable à fournir avec votre formulaire. Nous pourrions être amenés à vous demander cette pièce par la suite.</p>		
	<p><b>2<sup>ème</sup> cas : Actuellement, vous n'êtes pas rattaché à un organisme de Sécurité sociale en France mais l'avez déjà été auparavant</b>          → Toute pièce* justifiant que vous résidez en France <b>DEPUIS PLUS DE 3 MOIS sauf cas particuliers**</b></p>		
	<p><b>*Exemples de pièces :</b> bail ou contrat de location, quittances de loyer successives, factures d'énergie ou de téléphone successives, factures d'hôtellerie, certificat d'hébergement établi par un centre d'hébergement et de réinsertion sociale.          L'avis d'imposition sur le revenu justifie de la résidence stable pour une personne déjà affiliée, il n'est pas un justificatif de résidence pour une premier rattachement.  <b>Si vous êtes hébergé.e par un particulier :</b> une attestation sur l'honneur, rédigée par cette personne, précisant la date depuis laquelle vous êtes hébergé.e, accompagnée de quittances de loyer ou de factures d'énergie successives établies.</p>		
	<p><b>** LE DELAI DE 3 MOIS n'est pas requis sous réserve de fournir la pièce justifiant de l'une des situations ci-dessous, par exemple :</b></p>		
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="437 956 979 1081"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne inscrite dans un établissement scolaire ou venant en France effectuer un stage dans le cadre d'accords de coopération culturelle, technique et scientifique</li> </ul> </td> <td data-bbox="986 956 1546 1081"> <p>→ Certificat de scolarité de l'année en cours ou attestation ou convention de stage</p> </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne inscrite dans un établissement scolaire ou venant en France effectuer un stage dans le cadre d'accords de coopération culturelle, technique et scientifique</li> </ul>	<p>→ Certificat de scolarité de l'année en cours ou attestation ou convention de stage</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne inscrite dans un établissement scolaire ou venant en France effectuer un stage dans le cadre d'accords de coopération culturelle, technique et scientifique</li> </ul>	<p>→ Certificat de scolarité de l'année en cours ou attestation ou convention de stage</p>		
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="437 1090 979 1238"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficiaire de certaines prestations sociales : prestations familiales, allocation de logement sociale et aide personnalisée au logement, prestations d'aide sociale, Allocation adulte handicapé</li> </ul> </td> <td data-bbox="986 1090 1546 1238"> <p>→ Pièce justifiant de la perception de ces prestations</p> </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficiaire de certaines prestations sociales : prestations familiales, allocation de logement sociale et aide personnalisée au logement, prestations d'aide sociale, Allocation adulte handicapé</li> </ul>	<p>→ Pièce justifiant de la perception de ces prestations</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficiaire de certaines prestations sociales : prestations familiales, allocation de logement sociale et aide personnalisée au logement, prestations d'aide sociale, Allocation adulte handicapé</li> </ul>	<p>→ Pièce justifiant de la perception de ces prestations</p>		
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="437 1247 979 1332"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfant qui rejoint ou accompagne, pour s'installer en France, un assuré travaillant ou résidant en France de façon stable et régulière.</li> </ul> </td> <td data-bbox="986 1247 1546 1332"> <p>→ Attestation de dépôt d'une demande de regroupement familial, Attestation de l'assuré travaillant ou résidant en France...</p> </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfant qui rejoint ou accompagne, pour s'installer en France, un assuré travaillant ou résidant en France de façon stable et régulière.</li> </ul>	<p>→ Attestation de dépôt d'une demande de regroupement familial, Attestation de l'assuré travaillant ou résidant en France...</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfant qui rejoint ou accompagne, pour s'installer en France, un assuré travaillant ou résidant en France de façon stable et régulière.</li> </ul>	<p>→ Attestation de dépôt d'une demande de regroupement familial, Attestation de l'assuré travaillant ou résidant en France...</p>		
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="437 1341 979 1400"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandeur d'asile (y compris les procédures dites Dublin)</li> </ul> </td> <td data-bbox="986 1341 1546 1400"> <p>→ Attestation de demande d'asile</p> </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandeur d'asile (y compris les procédures dites Dublin)</li> </ul>	<p>→ Attestation de demande d'asile</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandeur d'asile (y compris les procédures dites Dublin)</li> </ul>	<p>→ Attestation de demande d'asile</p>		
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="437 1408 979 1494"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne reconnue réfugiée</li> </ul> </td> <td data-bbox="986 1408 1546 1494"> <p>→ Récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation de séjour portant la mention « reconnu réfugié »</p> </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne reconnue réfugiée</li> </ul>	<p>→ Récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation de séjour portant la mention « reconnu réfugié »</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne reconnue réfugiée</li> </ul>	<p>→ Récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation de séjour portant la mention « reconnu réfugié »</p>		
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="437 1503 979 1588"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne bénéficiaire de la protection subsidiaire</li> </ul> </td> <td data-bbox="986 1503 1546 1588"> <p>→ Récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation de séjour portant la mention « a obtenu le bénéfice de la protection subsidiaire »</p> </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne bénéficiaire de la protection subsidiaire</li> </ul>	<p>→ Récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation de séjour portant la mention « a obtenu le bénéfice de la protection subsidiaire »</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne bénéficiaire de la protection subsidiaire</li> </ul>	<p>→ Récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation de séjour portant la mention « a obtenu le bénéfice de la protection subsidiaire »</p>		
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="437 1597 979 1655"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volontaire international à l'étranger (VIE) dès le retour en France</li> </ul> </td> <td data-bbox="986 1597 1546 1655"> <p>→ Contrat de volontariat</p> </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volontaire international à l'étranger (VIE) dès le retour en France</li> </ul>	<p>→ Contrat de volontariat</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volontaire international à l'étranger (VIE) dès le retour en France</li> </ul>	<p>→ Contrat de volontariat</p>		
<p>☞ Si vous êtes majeur et ressortissant.e d'un Etat hors EEE/Suisse<sup>(2)</sup></p>	<p>→ Toute pièce justifiant de la régularité de votre séjour : titre de séjour en cours de validité, récépissé de votre demande de titre, convocation ou rendez-vous en préfecture, ...<sup>(1)</sup></p>		
<p>☞ Vous avez des enfants à charge</p>	<p>→ Pour rattacher vos enfants en tant qu'ayant droit à votre dossier, compléter le formulaire « <b>Demande de rattachement des enfants à l'un ou aux deux parents assurés – Formulaire S3705</b> »          Ce formulaire est téléchargeable sur le site <a href="http://www.mgen.fr">www.mgen.fr</a>, rubrique <i>La Sécurité sociale avec la MGEN</i> &gt; Documents téléchargeable</p>		

(1) A noter : si vous êtes de nationalité étrangère hors EEE/Suisse<sup>(2)</sup>, les pièces d'état civil en langue étrangère doivent s'accompagner d'une traduction faite par un traducteur assermenté figurant sur la liste des experts judiciaires établie par les tribunaux de grande instance, les cours d'appel et la Cour de cassation français ou par le consulat ou l'ambassade de France dans le pays étranger où l'acte a été dressé ou par le consulat ou l'ambassade en France du pays où l'acte a été dressé ou par le CLEISS et bénéficié de la légalisation et/ou de l'apostille, le cas échéant. Pour l'Alsace Moselle, la traduction peut être effectuée par les interprètes et traducteurs jurés prévus par la loi locale du 1er juin 1978.

(2) Liste des pays de l'Espace économique européen (EEE)/Suisse : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, République de Slovaquie, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse.